



OBJECTIF DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (OCMHH)

Problématique : Déclin de la biodiversité

Objectif #1

5.1- D'ici 2024, conserver au moins 1 des milieux boisés (terrestres) parmi ceux identifiés comme prioritaire pour la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent en 2011 et l'agglomération de Longueuil en 2005 (valeur de référence : 14,5% (350,19 km²) du bassin versant boisé identifié comme prioritaire dans le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et 0% (0 km²) dans l'agglomération de Longueuil)

Indicateur

Pourcentage de superficie et nombre de milieux boisés ayant un statut de conservation parmi ceux identifiés comme prioritaire par la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (2011) et l'agglomération de Longueuil (2005)

Cible (Valeur à atteindre)

1 milieu boisé prioritaire représentant 14,5 % (couvrant au moins 350,19 km²)

Objectif #2

5.2- D'ici 2024, conserver au moins 2 des milieux humides parmi ceux identifiés comme prioritaire pour la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent en 2011 et l'agglomération de Longueuil en 2005 (valeur de référence : 88,5 % (160,23 km²) de milieux humides prioritaires sur 180,95 km² de milieux humides totaux dont 30,5 km² de milieux naturels ayant un statut de conservation)

Indicateur

Pourcentage de superficie et nombre de milieux humides ayant un statut de conservation parmi ceux identifiés comme prioritaire par la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (2011) et l'agglomération de Longueuil (2005)

Cible (Valeur à atteindre)

2 milieux humides prioritaires représentant 9,36 % (couvrant au moins 15 km²)

Problématique : Déclin de la biodiversité

Objectif #3

5.3- D'ici 2024, conserver au moins 10 km dans 1 des corridors terrestres, riverains ou aquatiques prioritaires identifiés par NAQ, la SCABRIC et le CSBQ dans la Zone Châteauguay en 2013 (valeur de référence : 2 529,87 km de corridors verts planifiés incluant des rives boisées et arbustives)

Indicateur

Longueur de corridors verts, riverains ou aquatiques prioritaires concrétisés parmi ceux identifiés par NAQ, la SCABRIC, le comité ZIP Haut-Saint-Laurent et le CSBQ

Cible (Valeur à atteindre)

10 km dans 1 corridor terrestre, riverain ou aquatique prioritaire conservé

Objectif #4

5.4- D'ici 2024, impliquer 200 citoyens dans l'amélioration de la qualité des milieux naturels restaurés ou aménagés sur l'ensemble des bassins versants de la Zone Châteauguay par rapport à 2013 (valeur de référence en 2013 : 297 897 citoyens totaux)

Indicateur

Nombre de citoyens qui améliorent la qualité des milieux naturels (aquatiques, riverains, humides, boisés) dont les habitats fauniques et floristiques sont restaurés ou aménagés

Cible (Valeur à atteindre)

200 citoyens qui améliorent la qualité des milieux naturels

Problématique : Déclin de la biodiversité

Objectif #5

5.5- D'ici 2024, augmenter à 100 km² les superficies conservées et renaturalisées (milieux boisés, humides, aquatiques, riverains) à l'échelle de la Zone Châteauguay afin d'atteindre 4 % de la superficie en conservation par rapport à 2014 (valeur de référence : 54,2 km² conservés sur les 681,3 km² totaux)

Indicateur

Superficies conservées des milieux naturels (boisés, humides, aquatiques, riverains) par municipalité ciblée et par bassin versant

Superficies renaturalisées des milieux naturels (boisés, humides, aquatiques, riverains) par municipalité ciblée et par bassin versant

Cible (Valeur à atteindre)

100 km² de superficies conservées et renaturalisées